

ALCOOL

Connaissance et compréhension des Directives de consommation d'alcool à faible risque (DCAFR) du Canada

CONTEXTE

Au Canada, l'alcool est un important facteur de risque de maladie et de handicap^{1,2}. Il peut entraîner des blessures, de la violence, des maladies du foie, le cancer et d'autres maladies chroniques. En 2011, le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies a dirigé l'élaboration des Directives de consommation d'alcool à faible risque (DCAFR) du Canada afin d'aider les Canadiennes et Canadiens à comprendre comment limiter leur consommation d'alcool et réduire leurs risques de méfaits causés par l'alcool³. Les DCAFR fournissent des recommandations sur les limites de consommation et de l'information sur la taille des verres standards. Or, 39 % des buveurs canadiens dépassent régulièrement les limites quotidiennes recommandées par les DCAFR et 27 % dépassent les limites hebdomadaires⁴. Dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'alcool du Canada, il a été recommandé d'inscrire sur les contenants de boisson alcoolisée le nombre de verres standards qu'ils contiennent dans le but de permettre aux buveurs de surveiller, pour chaque consommation, la quantité d'alcool consommée⁵. Cet infographie présente les résultats d'une étude menée par Santé publique Ontario en 2014 sur la connaissance et la compréhension des DCAFR et de l'information sur la taille des verres standards. Cette étude a été effectuée en Ontario, auprès de 2 000 buveurs de 19 ans et plus.



Les DCAFR du Canada

Pour réduire vos risques,
Ne buvez PAS PLUS de :



10 verres standards
par semaine
2 verres standards
la plupart des jours



15 verres standards
par semaine
3 verres standards
la plupart des jours

ET

Prévoyez au moins
2 jours
SANS ALCOOL
par semaine.

CONNAISSANCE DES DCAFR ET DE LA TAILLE DES VERRES STANDARDS

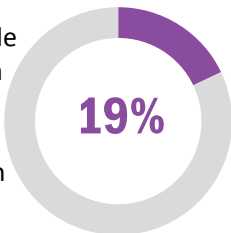
Avant de participer
à cette étude...



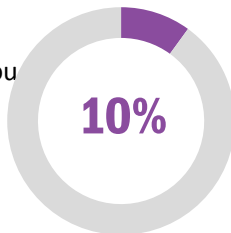
COMPRÉHENSION DES DCAFR ET DE LA TAILLE DES VERRES STANDARDS

Nombre de participants qui ont correctement évalué :

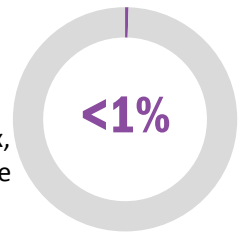
le nombre limite de
verres standards à
consommer par
jour compte tenu
de leur sexe, selon
les DCAFR.



la quantité de
bière, de vin ou
de spiritueux
dans un verre
standard.

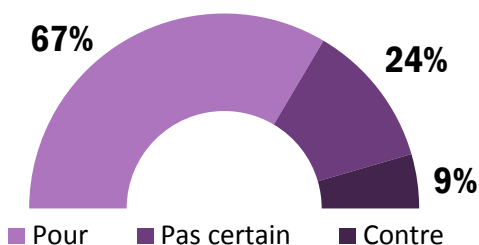


le nombre de verres
standards dans un
contenant ordinaire
de vin ou de spiritueux,
ou dans une canette de
bière grand format.



SOUTIEN AUX ÉTIQUETTES SUR LE NOMBRE DE VERRES STANDARDS

Êtes-vous en faveur d'inclure de l'information sur le nombre de verres standards sur les étiquettes des contenants de boisson alcoolisée?



USAGE NON PRÉVU DE L'INFORMATION SUR LE NOMBRE DE VERRES STANDARDS

Consulteriez-vous les étiquettes sur le nombre de verres standards pour comparer le rapport prix-quantité des différentes marques de boisson?

